

Francophonie: le concours Abbé Trèves remporté par Villeneuve

# Annie Lavy primée



**AOSTA** - Annie Lavy, de Saint-Nicolas, élève de troisième de l'école moyenne Maria Ida Viglino de Villeneuve, a remporté le 13e Concours Abbé Trèves. La lauréate du volet réservé aux écoles moyennes a reçu une dotation de livres d'une valeur de 250 euros. La cérémonie de remise des prix s'est tenue au siège de rue De Tiliier de l'Union internationale de la presse francophone (Upf), qui organise le concours en collaboration avec la Surintendance des écoles de l'assessorat régional de l'éducation et de la culture. «*Nous nous engageons* - a dit le nouveau président de l'Upf Vallée d'Aoste, François Stevenin, qui a succédé à Elena Landi, se félicitant avec la gagnante - *a promouvoir le concours dès le début de l'année scolaire auprès de toutes les institutions et de l'Université parce qu'on puisse avoir plus de concurrents*».

Les onze autres jeunes, issus de Villeneuve ainsi que de l'école moyenne Luigi Barone de Brusson, ont eu un petit hommage, un roman en français, et le diplôme attestant leur participation à la double épreuve du concours, comportant la rédaction d'un article et un entretien sur la protection de l'environnement

de la Vallée d'Aoste. Pour l'Institution Viglino ont participé Silvia Garbuggio, Annie Lavy, Erica Oliva et Laura Ponsetti. L'Institution Barone était représentée par Carola Bonetti, Rudy Brun, Chantal Chouquer, Stefano Coccato, Jean Marc Cugnod, Alessia Fantato, Josienne Revil et Ingrid Vuillermin.

Quant au deuxième volet, celui adressé aux jeunes âgés de 18 à 30 ans, aucun candidat n'a réussi l'épreuve sur l'actualité de la pensée et de l'œuvre de sœur Scholastique qui lui aurait valu le droit de partir à la découverte de la profession de journaliste lors d'un stage d'un mois auprès de la rédaction d'un journal francophone, avec une bourse d'études de 1.500 euros.

La prochaine édition du concours Trèves sera présentée en automne, à la rentrée scolaire. Les élèves de troisième des écoles moyennes seront une fois de plus appelés à se pencher sur un sujet concernant la Vallée d'Aoste, alors que les candidats du deuxième volet devront rédiger un article sur un personnage de la civilisation valdôtaine.

■ da.ch.

30. 5. 2011